

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 10 Juin 1879

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince et S. A. S. Madame la Princesse Mère, accompagnés des personnes de leur suite, sont arrivés, le 6 de ce mois, au Château de Marchais.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg était attendue, hier lundi, dans cette résidence.

M. Antoine Bertora, Commissaire du Gouvernement de Son Altesse Sérénissime à l'Exposition Universelle de 1878, vient de recevoir de S. S. le Pape Léon XIII la croix de Commandeur de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

M^{gr} l'Evêque de Nice est venu mardi dernier rendre visite à M^{gr} d'Hermopolis.

Dimanche, fête de la Sainte-Trinité, ont eu lieu les Premières Communions à la Cathédrale provisoire. Cette belle cérémonie s'est accomplie au milieu du concours le plus empressé des fidèles de Monaco. Soixante enfants ont reçu la communion des mains de Sa Grandeur, à la messe basse pontificale dite par Monseigneur, à 7 heures. Beaucoup de frères, de sœurs, de parents des jeunes communicants se sont également approchés de la Sainte-Table.

Avant la communion, M^{gr} l'Evêque a adressé aux enfants une pieuse exhortation; partant du cœur, les paroles du Prélat sont allées droit au cœur des assistants.

La grand'messe, à laquelle Monseigneur assistait pontificalement, avait de nouveau réuni le jeune troupeau autour de son bien-aimé Pasteur. La cérémonie du soir fut plus imposante encore; après le chant des vêpres, la rénovation des vœux du baptême et la consécration des enfants à la Sainte Vierge furent précédées d'une touchante allocution de Monseigneur, qui impressionna vivement l'auditoire recueilli suspendu à ses lèvres. Sa Grandeur donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement. La solennité se termina par la procession traditionnelle au sanctuaire de la sainte Patronne de la Principauté. On admirait, et nous nous plaignons à le dire ici, l'excellente tenue des communicants, jeunes filles et garçons, pendant les divers exercices religieux de cette journée, qui comptera dans leur vie comme la

plus belle, et dont la population gardera le plus doux souvenir.

M. le chanoine Sauve, prédicateur de la station pendant le mois de mai dernier, nous a quittés mardi, emportant nos regrets et nos affectueuses sympathies.

La parole de M. le chanoine Sauve a toujours été à la hauteur des importants sujets qu'il a traités. A une forme élégante, il unit un grand fond de doctrine et une connaissance remarquable de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église.

Ajoutons que ce digne missionnaire apostolique prêche par l'exemple d'une vie vraiment sacerdotale. Aussi sa mission a-t-elle produit dans la Principauté des fruits abondants de salut.

Jedi 12 juin, jour de la Fête-Dieu, la grand'messe sera célébrée, à 9 heures et demie du matin, à la Cathédrale provisoire; elle sera suivie de la procession générale dans la ville de Monaco.

S. G. M^{gr} l'Evêque présidera cette solennité, à laquelle assisteront officiellement les autorités civiles et militaires de la Principauté.

Un grand nombre d'Italiens ont accompli, dimanche dernier, le pèlerinage de Laghet, probablement en commémoration de la retraite qu'y fit le roi Charles-Albert, après la bataille de Novare. C'était un spectacle des plus pittoresques que celui des charrettes surchargées de pèlerins et suivies de piétons, tous chantant des cantiques, cheminant en longues files vers le sanctuaire vénéré.

Dimanche, le quartier de la Condamine a été mis en émoi par un chien furieux, qui, à diverses reprises, a parcouru les rues de ce quartier et mordu sur son passage plusieurs personnes. Poursuivi depuis le matin par les carabiniers et les agents de police, cet animal, après s'être enfui hors du territoire monégasque et y être rentré sur un point opposé, fut atteint, vers les 5 heures du soir, par le sergent de ville Saissy, qui s'est jeté courageusement au devant de l'animal et lui a tiré trois coups de revolver dans la tête. Malgré ces blessures, le chien est parvenu à mordre le bras de l'agent et à lui faire lâcher prise; mais, quelques pas plus loin, il a été assommé à coups de bâton par le sieur Michel Blanchy.

Les personnes mordues ont reçu immédiatement les soins empressés de MM. les docteurs Colignon et

Kunemann et de M. Muratore, pharmacien.

Les hommes de l'art ont reconnu que l'animal abattu ne présentait aucun des symptômes de l'hydrophobie.

La police a pris des mesures pour faire abattre tous les chiens errant sur la voie publique.

S. Exc. le Gouverneur Général a félicité le sergent de ville Saissy de sa belle conduite et lui a fait remettre, au nom de S. A. S. le Prince Souverain, une gratification de 200 francs.

Notre littoral a vu, cette semaine, un phénomène étrange dans nos parages: une brume épaisse comme un brouillard de Londres, qui couvrait la mer au sud-est, a été amenée par les vents jusque sur la côte. D'autre part, la terre était saturée d'humidité par les dernières pluies, et le soleil en vaporisait les derniers vestiges. Sous l'influence des vents qui soufflèrent avec force, la température s'abaissa et condensa ces vapeurs en produisant le phénomène si bien expliqué naguère aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, à propos de la rosée, par M. Jamin, membre de l'Institut. Une particularité à noter: le brouillard exhalait l'odeur caractéristique des *barques de Saint-Jean (Medusa Spirans)*, qui s'échouent en si grande quantité sur les plages et que le *Petit Marseillais* appelle *vellèles* (pour *vêlètes*).

L'invasion des papillons de l'espèce *vanessa cardui*, que nous avons signalée dans notre numéro du 22 avril, et qui a été pareillement observée à Nice, n'était pas un fait isolé. Nous lisons, en effet, dans l'Italie que la ville de Sienne et les campagnes environnantes ont été traversées par un grand nombre de papillons de l'espèce indiquée, parmi lesquels se trouvaient aussi d'autres *vanesses*, et des *piéris*. Cette émigration a duré trois heures, se dirigeant de l'est à l'ouest, sans s'arrêter aux fleurs qu'elle rencontrait en route. D'où venait-elle?

Le même fait a été observé dans d'autres localités d'Italie. Un observateur, regardant toujours le même point, aurait vu passer plus de 10,000 papillons.

La jument *Nubienne*, qui a gagné dimanche le grand prix de Paris, appartient à M. Edmond Blanc.

Avant-hier dimanche, 8 juin, le jour était de 15 heures 59 minutes; il croît jusqu'au 21 courant, époque à laquelle il sera de 16 heures 7 minutes;

puis, à partir du 22, le jour commencera à décroître, du 21 au 30 juin, la diminution sera déjà de 4 minutes.

Les Bains de mer de Monaco

On a tant disserté, tant écrit sur les avantages des bains de mer depuis que M^{me} la duchesse de Berry découvrit Trouville et en imposa le séjour à sa cour jusqu'au livre humoristique de Bertall (*), connu de tous nos lecteurs, qu'aborder encore ce sujet serait banal. Aussi n'avons-nous l'intention que de constater la vogue obtenue depuis quelques années par Monaco comme station balnéaire.

Jadis, la mode n'amenaient les visiteurs sur le littoral méditerranéen que durant l'hiver : les plages de la Manche ou de l'Océan étaient de rigueur pendant l'été, quelque temps qu'il fit. Sans doute, les variations subites de température qui sont inhérentes au voisinage des mers du Nord et de l'Océan constituaient parfois de grands dangers, aussi bien pour les baigneurs en bonne santé que pour les malades ; mais c'était « le bon ton ».

Aujourd'hui, la science ayant démontré les propriétés thérapeutiques des eaux de la Méditerranée a amené une réaction salutaire. La Faculté aidant, les baigneurs ont pris peu à peu le chemin de nos bords ensoleillés, les tempéraments faibles s'en sont bien trouvés, particulièrement les anémiques ; les forts ne s'en portent pas plus mal, et il n'est personne qui ne convienne que notre Principauté, à ses avantages climatiques, joint un confort et des distractions qu'on chercherait inutilement ailleurs.

Ce qui nuisait le plus à la station balnéaire de Monaco, c'était le préjugé de la chaleur intolérable qu'il doit y faire pendant l'été. Ce préjugé, accepté seulement des personnes qui ne sont jamais venues au mois de juin, procédait d'une induction ! Puisqu'à Monaco, disait-on, le thermomètre reste ordinairement, en hiver, entre 12 et 16 degrés, il doit monter évidemment, en été, au moins à 40.

Ce sophisme, consistant à prendre pour cause ce qui n'est pas cause, a été réfuté irrésistiblement par le spirituel et savant Jules Verne, dans une étude sur le climat continuellement tempéré de la Ligurie.

Cet écrivain a expliqué que l'atmosphère tempérée dont nous jouissons est due au double rôle de la mer, qui emmagasine l'hiver la chaleur concentrée à l'aide des montagnes qui nous abritent et qui, l'été, rafraîchit l'air, dont la température est alors plus élevée que la sienne.

On est revenu depuis longtemps, d'ailleurs, de cette injuste prévention, et il est un point définitivement acquis, c'est que l'établissement des Bains de Monaco est le plus vaste, le mieux ordonné et le plus confortable de tout le littoral.

Inutile de refaire la description de l'emplacement de l'Hôtel des Bains au fond de la rade, de la plage en pente douce tapissée de sable fin, etc. ; les baigneurs qui les fréquentent, et dont le nombre va s'accroissant chaque année, suffisent à assurer la réputation de cette installation. Signalons seulement en quelques mots les améliorations apportées à l'aménagement de l'établissement des Bains, notamment agrandi l'année dernière.

Divisé en deux parties, l'une pour les dames, l'autre pour les hommes, l'hôtel offre aux baigneurs tout le nécessaire et tout le luxe désirables. Les cabinets servant aux bains chauds sont installés et tenus avec le plus grand soin. Quelques-uns de ces cabinets sont spécialement réservés aux bains d'eau de mer. Dans ces derniers, un ingénieux jeu de soupapes permet de mélanger, ad libitum et suivant les prescriptions du docteur ou le gré du baigneur, l'eau douce et l'eau salée, l'eau chaude et l'eau froide.

Deux salles consacrées à l'hydrothérapie, dont l'une réservée aux dames, méritent d'être mentionnées particulièrement. Il existe peu d'établissements balnéaires possédant des locaux d'hydrothérapie aussi bien compris, ordonnés avec tant d'intelligence. Il serait trop long de décrire ici les nombreux appareils que possèdent ces salles : douches en pluie verticale, douches ascendantes, douches horizontales, douches écosaisées, douches en poussière, etc. Il suffit d'affirmer qu'ils sont en assez grande quantité pour permettre l'application la plus variée de l'eau douce et de l'eau de mer froides ou alternativement chaudes et froides. Enfin, un personnel spécial et expérimenté est attaché au service des salles d'hydrothérapie.

Nous pourrions continuer longtemps ce chapitre ; mais quoi ! « C'est parler devant des clercs », dirait Pa-

nurge, car tout le monde connaît maintenant Monaco comme la plus agréable résidence estivale de la Méditerranée. Nous croyons le fait suffisamment établi.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Ventimiglia. — On nous écrit de cette localité que le service est complètement rétabli entre Savona et Bra et entre Carru et Mondovi, sur les chemins de fer de la Haute-Italie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris est tout entier à la fête donnée, aujourd'hui samedi, à l'Opéra par les soins du *Figaro*, au profit des inondés de Szegedin. Des mâts portant des oriflammes sont dressés tout le long de l'avenue de l'Opéra. Le théâtre est décoré, à l'extérieur, de tentures de velours cramoisi à crêpines d'or, et le vestibule n'est plus qu'un massif de fleurs et de plantes rares. Cette fête, dont je vous ai donné le programme dans ma dernière lettre, formera la préface la plus magnifique qu'on puisse voir à la journée du *Grand-Prix* de Paris. Je vous en dirai à huitaine les péripéties.

Le prince et la princesse de Galles sont, depuis lundi, les hôtes de Paris. Leurs Altesses Royales ont quitté Londres juste au moment où les acteurs du Théâtre-Français venaient, à grands coups de grosse-caisse, y donner des représentations et avaient exploité au delà de la permission le patronage du prince héritier de la couronne d'Angleterre. C'est une petite leçon de tact et de réserve qui a été donnée là, de haut, aux pensionnaires de la maison de Molière.

Les illustres voyageurs n'en fêtaient pas moins les artistes de Paris, mais à leur théâtre respectif. Ils sont allés à la Renaissance applaudir M^{lle} Hading, qui a remplacé, dans la *Petite Mademoiselle*, M^{lle} Granier, fort malade d'une fluxion de poitrine ; ils ont ri au *Panache*, au Palais-Royal, et vivement acclamé M^{lle} Mauri, rentrant à l'Opéra hier dans *Yodda*, le gracieux ballet japonais créé par la Sangalli. Entre temps, Leurs Altesses Royales ont dîné chez la princesse de Sagan et chez la duchesse de Bisaccia. Une réception à petit nombre, comprenant seulement des personnes déjà présentées au prince et à la princesse de Galles, a suivi chez la princesse de Sagan le dîner. Leurs Altesses Royales ont donné, de leur côté, un grand déjeuner à l'hôtel Bristol.

Elles devaient aller au bal de la baronne Alphonse de Rothschild ; mais la mort du baron Lionel de Rothschild, de Londres, a fait contremander cette fête. Le baron Lionel était propriétaire de *Sir-Bewys*, le vainqueur du Derby à Epsom, et sa mort a fait retirer son cheval de la course pour le grand prix de Paris — au grand désespoir des parieurs, qui avaient placé leur fortune sur sa croupe.

En dépit de la chaleur qui commence à se faire sentir, on danse toujours à Paris. Parmi les beaux bals de la semaine, je noterai celui de la maréchale Regnaud de Saint-Jean d'Angély. On y donnait les meilleures et plus authentiques nouvelles sur la santé du prince Louis-Napoléon.

L'Exposition des Beaux-Arts a fermé pendant quelques jours ses portes, cette semaine, sans doute pour célébrer la désignation par le Jury des récompenses de l'année. Les deux médailles d'honneur ont été décernées à M. Carolus Duran, pour la peinture, et à M. de Saint-Marceaux, pour la sculpture. Carolus Duran a exposé, cette année, un portrait de la comtesse Vandal, qui est certainement une de ses meilleures toiles. D'autre part, M. de Saint-Marceaux est, avec ses bustes si soignés, si bien marqués d'un style personnel, le pendant, en statuaire, de Carolus Duran. Le public a ratifié ces deux choix du Jury.

Les théâtres, devant l'été qui commence, ne se montrent guère soucieux de renouveler leur affiche. Cependant l'Opéra-Comique a donné un petit acte, *Embrassons-nous Folleville*, un ancien vaudeville connu de tous, mis en musique très agréablement par M. Valenti, maître de chapelle de la reine Isa-

belle, et le Théâtre des Nations a remonté avec un grand luxe de décors et de mise en scène *Notre-Dame de Paris*, le drame tiré, par feu Paul Foucher, du roman de Victor Hugo. Vous savez qu'aux beaux jours de sa vogue, *Notre-Dame de Paris* n'inspira pas seulement un drame, mais encore un opéra, dont M^{lle} Bertin, la sœur des Bertin des *Débats*, avait composé la musique et qui fut représenté à l'Opéra, sans grand succès d'ailleurs. M^{lle} Bertin, morte aujourd'hui, n'était pas seulement compositeur, mais encore poète et poète de talent. Il y a des pièces charmantes dans le recueil de poésies qu'elle a laissé. La nature ne l'avait pas aussi bien douée au physique qu'au moral, et elle s'appelait elle-même la muse Carabosse. Il est fort question d'elle et notamment de la représentation de son opéra dans les *Lettres Parisiennes* de M^{me} Emile de Girardin, dont elle était l'amie.

La vente des bijoux laissés par la reine Christine a commencé à l'Hôtel Drouot. Dans quinze jours va avoir lieu celle des pierreries de M^{me} Musard, cette brillante individualité dont vous avez connu dans ces derniers temps la fin si triste. Ces pierreries, qui ont mis naguère en émoi tant de lorgnettes, comprennent quelques pièces tout à fait hors ligne. Je citerai entre autres un diadème figurant une plume en diamants ; un croissant de dimension gigantesque ; une grecque de treize mètres en diamants, pouvant servir de garniture de robe ; des colliers de perles et de diamants à rendre jalouse une reine ; une paire de boucles d'oreille à pendeloques estimées deux cent mille francs, puis des bagues, des bracelets, des broches, des peignes, à faire croire aux mines de Golconde mises en écrin.

Ce mois-ci également aura lieu la vente, à l'hôtel de l'avenue d'Iéna, du mobilier et des objets d'art qui le garnissaient ; enfin, la liquidation des équipages contenus dans les écuries.

Les écuries de M^{me} Musard jouissaient d'un renom européen. Elles avaient été installées par le piqueur de lord Pembroke, une célébrité en son genre. On venait les visiter comme un musée. Un jour, la maîtresse de céans, qui était d'ailleurs une sportswoman remarquable, eut l'idée de donner un *lunch* à quelques amis dans ses écuries. Une tente de soie rayée vert et blanc fut dressée dans le manège et toute entourée de fleurs rares. Le *lunch* fut servi dans de la vieille porcelaine de Saxe, pendant que des piqueurs faisaient entendre sur la trompe des airs de chasse.

Hélas ! la folie et la mort ont eu raison de toutes ces splendeurs et de toutes ces élégances : ici-bas, tout n'est que vanité !... BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

L'Etna est le « lion » du jour, on ne parle que de lui ; aussi nos lecteurs trouveront-ils quelque intérêt à connaître l'histoire de ce volcan et sa description.

On sait que l'Etna est une des montagnes les plus hautes de l'Europe. Son altitude est de 3,313 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Son grand cratère, célèbre par la mort d'Empédocle, qui voulut y descendre, ne mesure pas moins de 5 kilomètres de tour. Il est ignivome de temps immémorial.

L'Etna, qui commence au sortir de Catane, se divise en trois zones : la région fertile, qui est très peuplée ; la région boisée, que recouvrent des forêts de chênes, de pins et de châtaigniers. On y remarque un de ces derniers arbres, connu sous le nom de *cento cavalli*, qui à 37 mètres de circonférence et sous lequel peuvent s'abriter cent cavaliers ; enfin la région déserte, au sommet de laquelle le cône que couronne un cratère toujours en activité.

Les premières éruptions de l'Etna dont il soit fait mention dans l'histoire datent du temps de Pythagore. Ses laves ont englouti les villes antiques de Naxos, d'Hybla et d'Inessa.

Virgile cite ce volcan, dans l'*Enéide* :

« L'Etna tonne dans ses effroyables éruptions ; tantôt lançant aux nues un nuage noir mêlé de fumée, il roule des globes enflammés ; tantôt vomissant des rocs de ses entrailles ardentes, il mugit, rassemble dans les airs les pierres calcinées et bouillonne au fond de ses abîmes.

« Enclade, le corps à demi-brûlé de la foudre, est enseveli sous cette masse ; à travers les soupiraux du grand Etna qui le presse, il exhale la flamme, et chaque fois qu'il retourne ses flancs fatigués, toute la Trinacrie tremble, le ciel se couvre de fumée. »

En 1183, 15,000 personnes ont péri à Catane pendant une éruption.

(*) *La Vie hors de chez soi.*

Au commencement de 1755, une éruption avait été accompagnée d'un phénomène très remarquable : un cours d'eau se mit à couler du Val del Bove, qui, ordinairement est aride et désolé. Ce cours d'eau formait un canal de deux milles de large et, par endroits, d'une profondeur de 34 pieds ; il coulait avec une rapidité d'un mille par minute et demie pendant les douze premiers milles de sa course. Les témoins de cette éruption déclarent que l'eau était salée, et l'on supposa qu'elle venait, par quelque voie mystérieuse, directement de la mer ; on calculait que son volume dépassait celui de toutes les neiges que l'hiver accumule sur la montagne.

Cet étrange phénomène est aujourd'hui expliqué d'une manière satisfaisante par l'existence prouvée de vastes réservoirs de neiges et de glaces dans différentes parties de la montagne, amoncelées sous des couches de lave. La chaleur du flot de lave, en faisant irruption, avait fondu la glace, et le sel qu'on remarqua dans les eaux provenait des vapeurs qui s'exhalaient.

Pour l'ère moderne, on cite, parmi les plus terribles, l'éruption de 1669 ; celle de 1787, qui envoya des cendres jusqu'à l'île de Malte, et celle de 1852, qui dura 2 mois et 40 jours.

Mais, de toutes, la plus redoutable fut celle de 1669. Une fissure de près de 12 milles de long s'ouvrit sur le flanc oriental de la montagne ; six bouches ou cratères dans cette fissure s'ouvraient sur une même ligne, versant un énorme volume de fumée qu'accompagnaient de longs mugissements ; on en entendait le bruit jusqu'à une distance de 40 milles. En outre, de nouveaux cratères se formèrent dans diverses parties de la montagne, comprenant le double cône, connu maintenant sous le nom des Monti Rossi, qui a près de 500 pieds de haut et 2 milles de circonférence à sa base.

Durant le cours de cette éruption, de violents tremblements de terre se produisirent, et le cône du grand cratère central s'effondra dans le cratère lui-même, pour la cinquième fois depuis le commencement de notre ère. Le grand courant de lave provenant de cette éruption se divisa en trois branches, qui détruisirent un grand nombre de villages ; il finit par atteindre la ville même de Catane. On dit qu'à 2 milles de cette ville, il mina un champ de vignes sans les renverser et qu'il les emporta à une distance considérable. Le voyageur Brydane, qui visita la Sicile en 1770, déclare qu'il vit une partie de ces vignes encore en culture.

Arrivé à Catane, le courant de la lave s'amoncela contre les murs de 60 pieds de haut, qu'une génération précédente avait eu la sage précaution d'élever contre le fléau destructeur. Le mur résista à l'énorme pression de la lave ; mais quand elle eut atteint son sommet, elle se déversa dans la ville en cascade de feu. Enfin, la lave arriva à la mer, où elle entra sous la forme d'un torrent de 60 mètres de large et de 40 pieds de profondeur ; les deux éléments se heurtèrent violemment ; de la masse des eaux soulevées jaillirent des flots de vapeur et des scories projetées au loin. On dit que cette grande éruption détruisit les propriétés de plus de 30,000 personnes.

VARIÉTÉS (*)

Le grand orgue du Palais du Trocadéro

Nous ne pouvons mentionner ici toutes les combinaisons qui ont été tentées par les facteurs pour accroître la variété des jeux dans les grandes orgues. Il est des touches qui, grâce à des dispositions mécaniques des plus compliquées, peuvent faire vibrer jusqu'à quarante tuyaux différents. Grâce au levier pneumatique de M. Barker, perfectionné par M. Cavallé-Coll, le mouvement de chacune des touches des divers claviers ne commande plus directement les soupapes des tuyaux ; celles-ci sont mises en jeu par l'action de l'air de la soufflerie, au moyen d'un levier disposé d'une façon particulière, et qui évite toute fatigue à l'organiste, en même temps qu'il facilite la transmission du mouvement. Les grandes orgues de Saint-Denis sont les premières qui aient reçu l'application de cet ingénieux système. Depuis l'invention du levier pneumatique, MM. Barker et Peschard ont imaginé de remplacer cet appareil par un levier qui correspond à un électro-aimant ; ce dernier, lorsqu'il agit, produit les mêmes effets que le levier pneumatique, mais à la grave inconvénient de ne pas fonctionner avec une régularité irréprochable.

L'orgue du Palais des fêtes du Trocadéro, originellement commandé par M. l'abbé Lamazon, curé de Notre-Dame d'Auteuil, pour la nouvelle église de cette ville, a reçu plusieurs compléments importants, demandés par la direction de l'Exposition Universelle

de 1878, afin de mettre la sonorité de l'instrument en rapport avec les dimensions de la salle où il est installé.

Cet orgue se compose :

1° De l'orgue d'Auteuil, qui occupe la partie centrale de la décoration et contient 46 jeux, distribués sur trois claviers, et un pédalier complet, comprenant ensemble 3,210 tuyaux ;

2° D'une grande pédale complémentaire et indépendante de 32 pieds, composée de 10 jeux de la plus grande dimension, commandée par la direction des travaux de l'Exposition, et contenant ensemble 300 tuyaux ;

3° D'un quatrième clavier de solo à forte pression, ajouté par M. Cavallé-Coll, sur la demande de la commission des auditions musicales, et composé de 10 jeux et 560 tuyaux.

L'ensemble de la composition instrumentale de cet orgue renferme donc 66 jeux, manœuvrés par 72 registres, distribués sur 4 claviers et 1 pédalier complets, 21 pédales de combinaison, et 4,070 tuyaux, dont les plus grands ont 32 pieds de hauteur.

L'étendue de cet orgue comprend environ 10 octaves, c'est-à-dire les limites extrêmes des sons perceptibles. Les claviers sont placés en console sur un meuble isolé en avant de l'orgue, l'organiste faisant face au public. La transmission de tous les mouvements des claviers et du pédalier s'opère au moyen des nouveaux moteurs pneumatiques de M. Cavallé-Coll, qui permettent à l'organiste de jouer les quatre claviers de cet instrument, séparés ou réunis, avec autant de facilité que les claviers des meilleurs pianos.

Une vaste soufflerie alimentaire, à diverses pressions, placée sous l'orgue, derrière l'amphithéâtre de l'orchestre, et armée de réservoirs régulateurs, est provisoirement manœuvrée par des hommes, et disposée de façon à pouvoir être mise en jeu par un nouveau moteur hydraulique.

En outre des perfectionnements apportés à son mécanisme, l'orgue de la salle des fêtes du Trocadéro offre, dans sa composition harmonique, des éléments nouveaux de sonorité qui ajoutent à l'instrument une puissance et une variété de timbre tout à fait remarquables.

Le buffet d'orgue, composé par MM. Davioud et Bourdais, architectes de l'Exposition, occupe la partie centrale de la conque sonore, au-dessus de l'amphithéâtre de l'orchestre faisant face au public. Voici les dimensions de ce buffet : largeur, 15 mètres ; profondeur, 6 mètres ; hauteur, 18 mètres. Cette grande façade se compose de 6 tourelles et de 5 plates-faces garnies de 71 beaux tuyaux de décoration ou de montre en étain, dont les plus grands sont de 32 pieds.

Derrière les grandes tourelles latérales sont établis deux escaliers tournants, donnant accès aux cinq étages de l'orgue, et qui permettent de visiter toutes les parties de ce vaste instrument.

Disons, en terminant, à la louange de M. Cavallé-Coll, que le célèbre facteur qui a obtenu, pour la facture supérieure de ces grandes orgues, bon nombre de médailles de tout ordre, a été décoré chevalier de la Légion d'Honneur, en séance solennelle, lors de l'Exposition nationale de 1849. En 1867, le jury de l'Exposition, dont l'illustre organier faisait partie, a déclaré, à l'unanimité, M. Cavallé-Coll hors concours. Depuis cette époque, cet artiste émérite a reçu à l'exposition de Rome, en 1870, le premier Grand-Prix et la croix de chevalier de Saint-Sylvestre. Enfin, l'année dernière, il a été nommé officier de l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. Cavallé-Coll a déjà construit, à l'époque où nous écrivons ces lignes, 316 grandes orgues, dont 67 pour Paris, 186 pour la France et 63 pour l'étranger ; c'est assez dire de quelle estime jouissent les instruments qui sortent des ateliers de l'habile et savant facteur.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M^e Henri Leydet et son collègue M^e Théophile Bellando de Castro, notaires à Monaco, à la date du vingt-neuf mai dernier, enregistré et transcrit,

Madame Marie Hensel, veuve de monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Monaco, ayant fait élection de domicile audit Monaco, en sa demeure, à Monte Carlo,

A acquis, pour le prix de quatre cent soixante-quinze mille francs, de monsieur le comte Félix Gastaldi, chevalier de l'ordre de Saint-Charles, commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, etc., etc., propriétaire, maire de Monaco, demeurant et domicilié en cette dite ville, ayant élu domicile audit Monaco, en sa demeure, rue de Lorraine,

Toute la partie de son domaine de Saint-Laurent située dans la Principauté, quartier de Saint-Laurent, complantée d'oliviers et citronniers, ensemble les maisons d'habitation et de fermier qui s'y trouvent, et les eaux d'arrosage dont jouit la propriété. Cet immeuble, confrontant dans son ensemble, au midi, au boulevard des Moulins ou route de Monaco à Menton ; à l'ouest, à madame veuve Blanc, acquéreur aux présentes ; à l'est, à la ruelle de Linzerna ; au nord, à la ruelle dite du Carnier, qui sépare la Principauté du territoire français.

Le dix juin courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix juin mil huit cent soixante-dix-neuf.

H. LEYDET, avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M^e Henri Leydet et son collègue M^e Théophile Bellando de Castro, notaires à Monaco, à la date du vingt-neuf mai dernier, enregistré et transcrit,

Madame Marie Hensel, veuve de monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Monaco, ayant fait élection de domicile audit Monaco, en sa demeure, à Monte Carlo,

A acquis, pour le prix de cent soixante-un mille six cent soixante-deux francs cinquante centimes, de madame Henriette de Kellermann, princesse Ginetti, fille de feu monsieur François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, épouse autorisée de Son Excellence le prince Marino Caracciolo Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome, ayant élu domicile à Monaco, en la demeure de M. le chevalier de Loth, avocat,

Un grand lot de terrain arrosable, complanté d'oliviers et citronniers, situé à Monaco, quartier Saint-Michel, de la contenance de six mille quatre cent soixante-six mètres cinquante décimètres carrés, confrontant, au midi, à l'acquéreur madame Blanc ; au nord, à monsieur de Millo ; à l'est, à l'avenue Saint-Michel ; et, à l'ouest, à la ruelle des Moneghetti.

Le dix juin courant, dépôt a été fait, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	1	762.3	762.5	762.3	762.2	762.6	17.9	18.8	19.2	17.2					16.8
2	64.4	64.8	64.7	65.2	65.8	17.5	19.7	20.2	18.2	16.2	17.2	75	S O	id.	
3	66.5	66.3	65.7	65.2	65.2	18.3	19.4	19.8	17.8	17.2	18.2	91	S O faible	beau	
4	64.9	65.2	65.2	64.8	64.8	18.8	19.2	18.2	17.5	17.3	18.5	85	de S à S E	voilé	
5	63.2	62.7	61.1	58.8	58.6	18.2	19.2	20.2	22.2	22.2	19.2	58	E très fort	changeant	
6	60.4	60.8	60.8	61.2	61.4	19.2	20.8	19.5	18.2	16.2	19.2	87	S léger	beau, s. brouillard	
7	63.1	63.2	62.8	62.5	62.1	18.1	20.2	19.3	17.8	17.7	19.2	86	id.	voilé, qq. g. pluie	
DATES															
Températures extrêmes															
Maxima 19.2 20.2 19.8 19.2 22.2 20.8 20.2															
Minima 14.2 15.2 14.5 14.5 15.2 15.5 16.5															

(*) Voir le numéro précédent.

d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchuës de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix juin mil huit cent soixante-dix-neuf.
H. LEYDET, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Juin 1879

MARSEILLE. chasse-marée *Bon-Etienne*, fr., c. Olivier, vin,
GOLFE JUAN. b. *Virginie*, id., c. Isoard, sable.
ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Barral, id.
GOLFE EZA. b. l'Assomption, id., c. Barral, chaux.
GOLFE JUAN. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, sable.
ID. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
ID. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
ST-TROPEZ. cutter *St-Joseph*, id., c. Palmaro, vin.

Départs du 2 au 8 Juin 1879

VILLEFRANCHE. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, sur lest.
ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Barral, id.
MENTON. b.-g. la *Corse*, id., c. Confortini, charbon.
GOLFE JUAN. b. *St-Pierre*, id., c. Giraud, sur lest.
ID. b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.
ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.
MENTON. cutter *St-Joseph*, id., c. Palmaro, vin.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: CENT MILLIONS

Agence de Nice: rue Gioffredo, 58

Le **CRÉDIT LYONNAIS** paie à bureau ouvert tous les coupons dont le montant est officiellement connu, y compris ceux à l'échéance du 1^{er} juillet prochain.

Ordres de Bourse, Avancés sur titres, Remboursement d'obligations, Echange et Renouvellement, Transferts et Conversions, Souscriptions et garde de Titres.

Intérêts en compte de dépôt (à vue). 1 0/0
Bons à échéance de 1 an et au-dessus 3 0/0

RENTE ITALIENNE Le **CRÉDIT LYONNAIS** paie dès à présent le coupon à l'échéance du 1^{er} juillet prochain, moyennant retenue de 15 0/0. Risques de route garantis.

Le **CRÉDIT LYONNAIS** paie également au cours du jour les coupons de **RENTE ITALIENNE** qui lui sont remis sans les titres.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 26 MAI 1879. — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct mat n	mixte matin	mixte soir	mixte soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille								
173	21 30	16	11 70	Toulon				6 40	9 49	10		3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes				7 06	9 05	11 10	1 14	2 50
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée				8 04	10 20	12 08	2 05	3 54
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer				8 19		12 30	2 24	4 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu				8 30		12 42	2 35	4 22
7	» 85	» 65	» 45	Eze				8 45		12 57		4 40
2	» 70	» 55	» 35	Monaco				9 03		1 12	3 01	4 55
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo				9 10		1 18	3 07	5 01
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune				9 19		1 32		5 10
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	4 55	9 43		1 55	3 40	5 19	8 42	9 28
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 28	11 45		4 07	6 03		9 55	
					12 55	6 05		10 20	10 50		10 32	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 30	8 35	12 55	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	6 35			10 20	12 45	3 14	6 55	10 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 10	8 30	11	»	1 20	3 50	7 31	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	7 20	8 40	11 10	»	1 31	4	7 41	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 29	8 50	11 20	»	1 41	4 10	7 51	11 12
	»	»	»	Monaco	7 36	8 59	11 31	»	1 47	4 25	7 59	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49	9 13	11 44	»	4 39	8 12		
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57	9 21	11 52	»	4 47	8 20		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	8 33	11 42	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 16	9 40	12 19	2 23	5 06	8 45	11 54	
				» } départ	6 08	9 55	1 43	2 45	5 40	9 06	12 25	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 15		11 05	2 55	3 45	7 01	10 02	2 04
173	21 30	16	11 70	Toulon	12		3 23	8 10	7 38			8 27
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	2 20		5	»	10 15	9 15		10 24

DENTISTRY

in all its branches

M^r ASH, who has practised in NICE,

SINCE 1869, REPRESENTING A CELEBRATED

AMERICAN DENTIST

IS NOW ESTABLISHED AT

Villa de la Riva, Condamine, Monaco

A VENDRE :

par lots et parcelles ou en totalité

LA PROPRIÉTÉ DU CARNIER

Appartenant à M. A. GRIOS

S'adresser à M. H. LEYDET, Notaire à Monaco.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).

tenue par Erasme REY.

Boulevard de la Condamine.

SAGES-FEMMES

DE 1^{re} CLASSE

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — **Hydrothérapie.**

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.